

N°142  
Printemps 2008

## Editorial

Le mardi 18 mars, grève et manifestations, majoritairement suivies, pour dire NON à notre Ministre Xavier DARCOS, (mis en minorité de surcroît dans sa municipalité), qui est responsable d'une nouvelle suppression d'emploi, au titre de la rentrée prochaine 2008 de 9000, portant ainsi à 90000 suppressions « de poste d'enseignement », en 5 ans.

Pour simplement l'Académie d'Aix Marseille, ce serait à la rentrée 2008,

152 suppressions, en collèges, simultanément où dans tous les types d'établissement,

c'est l'accroissement des heures supplémentaires...

Suppressions des « postes », quelques chiffres, qui au résultat séparent des familles !

Pour le Mouvement INTER, pour Aix Marseille, des personnels du second degré :

En 2007 tout corps d'enseignants, et de disciplines confondues, capacité d'accueil 767,

Pour 2008 ce n'est plus que 399, soit – 368 QUASIMENT – 50% !

Pour les « PLP », en 2007 en capacité d'accueil, toute spécialité confondue, 158

En 2008 ce n'est plus que 57 DONC – 101 pratiquement 2/3 de moins

Toujours pour les PLP, 43 collègues selon leurs vœux quittent l'Académie: ce qui contribue au nombre de 100

« les entrants », sans éviter de nombreux drames familiaux, pour bien trop de stagiaires, en nouvelle et première affectation...

Sans compter la précarité, dans notre secteur, laissée pour compte ...

D'en même temps, la politique cautionnée par notre Ministre de l'Education Nationale, il ne s'agit que d'une moquerie d'augmentation de nos rémunérations, une mendicité de 5% au titre du mois de mars, à des années « lumière », de compensation de 7% depuis l'an 2000 de perte de pouvoir d'achat, de l'actuelle explosion, de la cherté de la vie quotidienne.

Parallèlement la réalité des salaires en Europe, dans la zone Euro, depuis 1997, la part des profits dans le Produit Intérieur Brut (PIB) a augmenté de plus de 300%.

En chiffre absolu, cela représente une redistribution des richesses de 2 500€ par salarié !

Les vingt présidents des groupes européens, les mieux rémunérés en moyenne gagnent par an

300 fois plus qu'un travailleur européen moyen !

Pour la rentrée prochaine 2008./2009 l'austérité s'accroît, d'exemple 1/3 des conseils d'administration des Lycées Professionnels, qui se sont tenus ont refusé, leur Dotation Globale Horaire (DGH), certains établissements se sont mis en grève et exigent d'être entendus par les services du Rectorat...

Face à ces multiples « attaques », aux légitimités d'une revalorisation effective du rôle, de la mission d'enseignement, d'une pénibilité croissante, le « Raz le Bol », s'est engrangé d'une politique arbitraire, sans concertation, ni toute recevables négociations, au sein des quelques affichées, où toutes les décisions sont arrêtées, avant même que de réunir les représentativités des personnels, autour d'une table.

Tous Ensemble, notamment le samedi 29 mars 08, pour garantir la sauvegarde des acquis des salariés, d'une retraite par répartition, face aux richesses générées au seul avantage des profits qui explosent, Manifestons : 14 h 30' Porte d'Aix à Marseille.

Daniel CHARPIN

Intervention au CESR du 28 février 2008  
par  
Martine LE FUR

Elue URSDEN-CGT à la CAPA PLP

CAPA PLP : Commission Administrative Paritaire Académique  
pour le corps des Professeurs des Lycées Professionnels dans  
l'Académie d'Aix - Marseille



Dans une note du 29 octobre 2007 à destination des Recteurs d'Académie, le ministre de l'Education Nationale, Monsieur DARCOS, prend la décision unilatérale de généraliser les Baccalauréats professionnels 3 ans et de fermer les BEP d'ici 2010.

Cette décision fait fi des conclusions du rapport Prat de septembre 2005 émanant de la commission chargée du bilan de l'expérimentation des Bacs Pros 3 ans depuis 2001.

Une nouvelle fois, le Ministère tranche sans qu'aucune concertation, ni information des personnels n'aient lieu, alors même que les référentiels du Bac Pro 3 ans ne sont pas publiés et que des commissions paritaires consultatives mettaient au point des réformes de plusieurs BEP.

Devant le mécontentement des personnels, le Ministre a reçu en décembre les organisations syndicales et a proposé un protocole de discussion signé le 18 décembre par 4 organisations syndicales.

Dans une dépêche du 14 décembre 2007 (n° 886-17), le cabinet du Ministère annonçait: « Il est hors de question de suspendre quoique ce soit ». « La généralisation du Bac Pro en 3 ans sera effective à la rentrée 2009, il n'est pas question de ralentir le rythme des réformes. En revanche, nous discuterons avec les syndicats des modalités ».

Dans ces conditions, l'UNSEN-CGT n'a pas signé le protocole de discussion.

L'UNSEN-CGT est prête à discuter de l'ensemble des problématiques qui permettent de développer toutes les potentialités de la voie spécifique qu'est l'enseignement professionnel, y compris de la mise en place d'un nombre limité de baccalauréats professionnels 3 ans.

Nous sommes attachés à ce que le maximum de jeunes accèdent au niveau IV de formation.

Pour atteindre cet objectif, il faut augmenter les capacités d'accueil en Bac Pro après le BEP. Il n'existe actuellement qu'une section de Bac Pro pour 2 sections de BEP.

La volonté du Ministère d'offrir à un plus grand nombre de jeunes une qualification niveau Bac Pro doit s'opérer à **moyens constants** ce qui entraîne non seulement la suppression du BEP mais n'augmente que de très peu le nombre places en Bac Pro et par contre augmente les places en CAP, le tout donc avec un niveau de qualification inférieur. L'objectif d'offrir au plus grand nombre un accès à une formation de niveau IV ne sera pas atteint et même pénalisera un nombre important de jeunes qui n'accéderont plus au BEP mais au CAP.

Les CAP sont destinés à accueillir prioritairement les jeunes qui ont entamé un début de parcours dans la vie professionnelle à savoir les jeunes des SEGPA, des 3ème DP3 et 3ème DP6 pour leur garantir une continuité de parcours de formation professionnelle. Il reste donc peu de places pour les élèves de 3ème générale.

Un autre effet indésirable de cette réforme sera donc l'impossibilité pour ces jeunes ayant obtenu le CAP d'accéder à une poursuite d'études telle que le Bac Technologique et même le Bac Professionnel .

Le CAP a été créé avec un objectif d'insertion professionnelle directe et n'a pas à priori de finalité de poursuite d'études contrairement au BEP.

Rappelons qu'actuellement une proportion élevée de 46% des titulaires de BEP dont le niveau à la sortie du collège ne permettait pas d'imaginer d'emblée un Bac Pro, poursuivent leurs études vers ce diplôme.

7 jeunes sur 10 continuent après le BEP si l'on prend en compte toutes les poursuites (Bac pro, Bac technologique, BP, BM etc..)



Avec cette obligation de moyens constants, le nombre de places en Bac Pro 3 ans sera destiné aux élèves de 3ème générale en difficulté à l'issue du collège. Cette durée risque de s'avérer assez longue à priori pour eux.

Jusqu'à maintenant, les 2 années de BEP leur permettaient de reprendre pied dans leur parcours scolaire, de se remotiver et d'envisager ensuite une poursuite d'études.

Le Bac Pro 3 ans pourrait s'avérer intéressant s'il permettait de capter les jeunes ayant des résultats juste suffisants pour entrer en seconde de détermination, une partie de ceux qui constituent actuellement les 30 à 35 % qui redoublent ou changent d'orientation à l'issue de la seconde. Mais dans l'état actuel du dispositif d'orientation, ces jeunes ne sont pas prioritaires et sont affectés après tous les élèves de troisième. Certains quittent à cette occasion l'Education Nationale. Si les jeunes de seconde étaient les candidats retenus au Bac Pro 3 ans, qu'advierait-il du public habituellement orienté en BEP? Ces élèves seront alors dirigés hors du système d'Etat vers des structures de formation à l'apprentissage relevant du privé ou des collectivités territoriales. Bénéfique pour le budget national et nouveau démantèlement du Service Public.

Nous pensons que l'idéal est de ne pas généraliser mais de maintenir les deux possibilités Bac Pro 4 ans et Bac Pro 3 ans, comme le préconisait le rapport PRAT, en fonction du profil des jeunes. C'est le sens de l'intérêt des élèves, la possibilité d'avoir des parcours différenciés pour que le plus grand nombre accède à un niveau de formation élevé. Nous revendiquons pour eux un niveau de culture générale élevé mais aussi la prise en compte des difficultés qu'ils rencontrent dans leur cursus. Peu importe le temps qu'ils mettent à obtenir le diplôme, ils détiendront le même diplôme et sur le marché du travail on ne s'intéressera pas au temps qu'ils ont mis pour l'acquérir mais à leurs compétences.

Le lycée professionnel a cette particularité qu'un redoublement n'est possible que si un départ se produit. En effet la voie professionnelle sous statut scolaire est limitée par le nombre de places offertes par spécialité. Nous sommes contraints par le nombre de postes en ateliers.

C'est pourquoi les deux voies 3 ans et 4 ans sont nécessaires pour permettre les parcours adaptés au rythme de chacun et la réussite de tous.

Le lycée professionnel public développant une formation théorique et une formation pratique de qualité dote les jeunes de capacités d'adaptation, d'autonomie et de polyvalence recherchées par les entreprises tant les contenus du travail changent vite.

Ils seront probablement amenés à changer de métiers dans leur carrière et c'est bien leur formation générale qui leur donnera cette capacité d'adaptation.

D'ailleurs selon les études du CEREQ, pour poursuivre ses études par apprentissage sur un niveau IV, III ou plus, cela s'avère plus facile pour les jeunes diplômés de l'enseignement traditionnel que pour les jeunes ayant démarré tôt en apprentissage.

En ce qui concerne, l'orientation après la troisième, le choix se fait encore souvent par défaut vers la voie professionnelle, car le jeune et sa famille vont souvent faire le choix d'une formation offerte près de chez eux. D'une part parce qu'à 15 ou 16 ans il reste difficile de s'éloigner de chez ses parents et de s'assumer seul et d'autre part cette mobilité engendre des dépenses que la famille ne peut pas assumer pour l'hébergement et le transport.

Le nombre de places d'internat sur Marseille par exemple est très insuffisant.

L'offre de transports collectifs est insuffisante ou inexistante entre les lieux d'habitation des jeunes et l'établissement où est proposée la formation qu'ils désirent.

C'est pourquoi une offre de formation diversifiée doit être maintenue dans tous les départements et une aide financière doit être pensée pour les jeunes qui choisissent le lycée professionnel.

Pour finir, je rappelle ce que l'UNSEN CGT défend : Le maintien d'une formation de qualité pour tous et au rythme de chacun quelque soit le niveau dans le secteur public avec des diplômes nationaux et du personnel compétent, stable, titulaires de l'Education Nationale.

Cette réforme du Bac Pro en 3 ans a une finalité budgétaire et non pédagogique.

En dénonçant la suppression de 8000 postes d'enseignants devant alléger le budget de l'Etat, pour le transférer sur d'autres budgets, nous défendons aussi l'emploi des jeunes que nous formons. Des collègues sont issus de l'enseignement professionnel et depuis que j'enseigne, j'ai aussi déjà de nombreux exemples d'anciens élèves qui sont devenus enseignants.

# Les élections professionnelles!



Décembre 2008, des scrutins, des votes C G T, et CGT pour la **ÉDUC' ACTION**, les C.A.P. Commissions Administratives Paritaires, Départementales, Académiques, Nationales

Les élections professionnelles! Un enjeu de classes!

Au mois de décembre vont se dérouler les élections professionnelles dans l'Education Nationale, dans les collectivités territoriales.

Elles se dérouleront en même temps que les élections prud'homales.

Les enjeux sont d'autant plus importants qu'elles se déroulent après les élections municipales et cantonales.

Quels sont les enjeux pour ces élections? Enjeux de conceptions du syndicalisme, de défense des personnels!

Le syndicalisme doit évoluer! Le nôtre aussi! Nous devons y réfléchir dès à présent.

De quel syndicalisme ont besoin les salariés aujourd'hui?

Un syndicalisme d'accompagnement?

Un syndicalisme protestataire?

Ou, un syndicalisme de lutte pour la défense collective et individuelle de chacun?

Parce que le monde change, il est nécessaire pour les salariés que le syndicalisme regarde, analyse, propose et lutte pour que dans nos missions et dans nos établissements,

les enfants, les jeunes et les personnels vivent, travaillent dans de bonnes conditions.

Il faut que nous portions ce syndicalisme là à ces élections.

Il nous faut le maximum de camarades, de candidatures pour que nous soyons les plus nombreux à porter ce syndicalisme qui sort du corporatisme

pour défendre l'ensemble des salariés.

Il faut avoir le maximum de candidatures dans tous les corps,

pour pouvoir constituer les listes les plus représentatives.

De faire de chaque camarade un candidat, un militant.

Plus nous aurons de candidatures, plus nous aurons de militants.

Plus nous aurons de militants, plus nous aurons de démocratie!

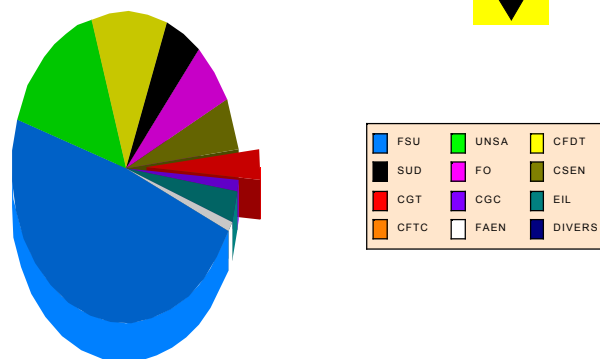
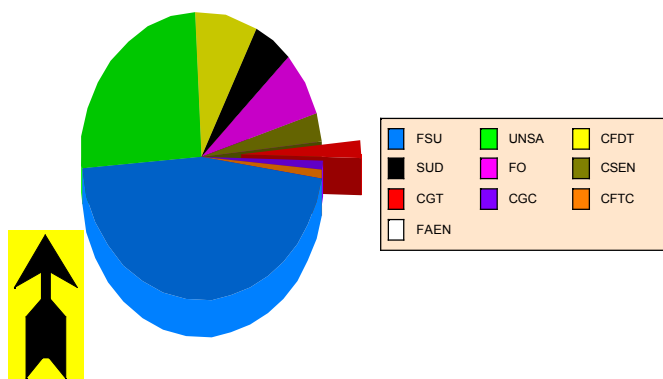
**Joël Galiay**

## Elections CAPN 2005

	FSU	UNSA	CFDT	SUD	FO	CSEN	CGT	CGC	EIL	CFTC	FAEN	DIVERS
Voix	46,60	14,55	9,30	5,44	6,97	5,92	3,88	1,03	3,15	0,95	1,59	0,63

Premier degré

Premier et second degrés confondus



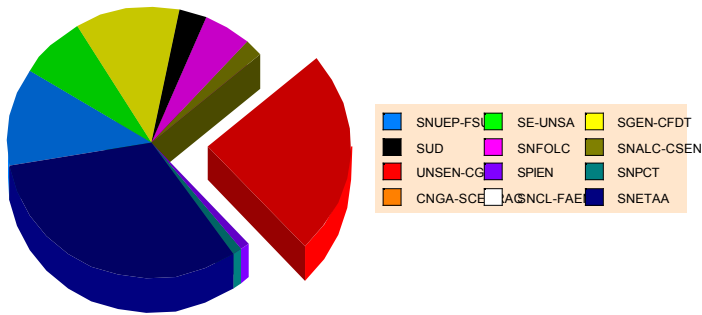
	FSU	UNSA	CFDT	SUD	FO	CSEN	CGT	CGC	CFTC	FAEN
Voix	45,05	24,56	7,74	5,49	7,79	3,67	2,02	1,77	1,09	0,81





# Elections CAPN 2005

## PLP



SNUEP-FSU	SE-UNSA	SGEN-CFDT	SUD	SNFOLC	SNALC-CSEN	UNSEN-CGT	SPIEN	SNPCT	CNGA-SCENR AC	SNCL-FAEN	SNETA A
11,34	7,40	10,17	3,93	5,62	2,41	23,22	1,59	1,56	0,55	0,49	31,73

Extraits du CNU 592 – FEVRIER 2008

[...]

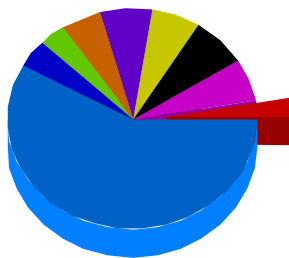
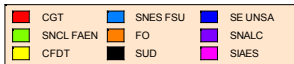
1er degré - Les enseignants intervenant dans le 1er degré sont les plus nombreux et, paradoxalement, c'est là que nous présentons le moins de listes ! 24 listes en 2002, 23 en 2005 mais un élu dans les Alpes Maritimes. Un effort particulier est à fournir.

Nous ne pouvons plus rester, en terme de représentativité syndicale, si « marginal » dans ce secteur où il y a le plus d'enseignants (environ 300 000). En 2005, nous obtenions 2,02 %, mais cela représente 4 033 voix, soit presque le quart du total de nos voix ! Les Alpes Maritimes nous ont démontré que c'était possible, imitons-les. Notre progression dans la syndicalisation des personnels du 1er degré doit nous y aider.

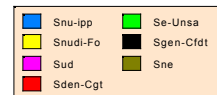
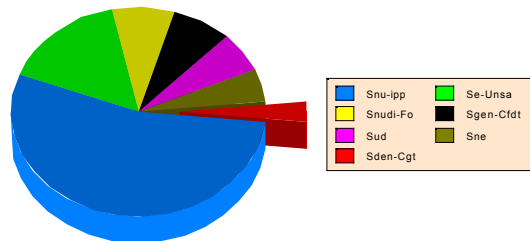
[...]

# Elections CAPA 2005 / CAPD 13

## CAPA Certifiés



## CAPD Premier degré



SNU-IPP FSU	7 sièges
SE-UNSA	2 sièges
SNUDI-FO	1 siège

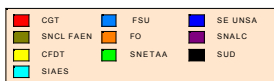
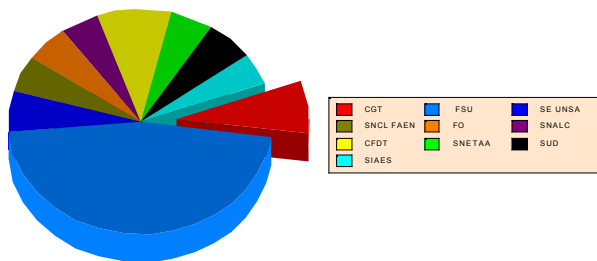
Total Exp.	CGT	FSU	SE UNSA	SNCL FAEN	FO	SNALC	CFDT	SNETA A	SUD	SIAES
9195	697	4284	534	480	480	447	826	480	557	410

Agégés Exp.	SNUIPP FSU	SE UNSA	SNCL FAEN	FO
332	125	35	147	15

COP-DCIO Exp.	SNES FSU	CFDT
190	137	52

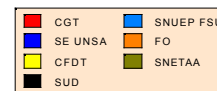
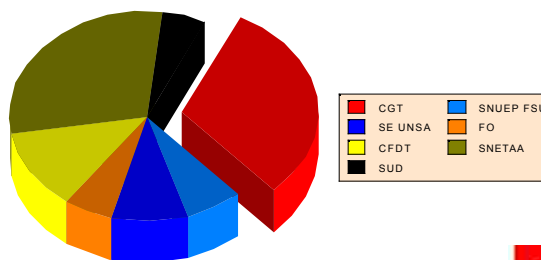
CPE Exp.	SNES FSU	SE UNSA	FO	CFDT
449	194	84	21	150

## Total CAPA



Exp.	CGT	SNUEP FSU	SE UNSA	FO	CFDT	SNETA A	SUD
1628	510	110	149	95	200	480	84

## CAPA PLP



Snu-ipp	Se-Unsa	Snudi-Fo	Sgen-Cfdt	Sud	Sne	Sden-Cgt
54.46	15.96	7.81	7.57	6.31	5.01	3.1



# Ensemble, pour l'avenir des retraites : Manifestons Le 29 MARS 2008

« À quel âge pourrais-je partir ? »

« Quel sera le niveau de ma pension ? »

*Ce sont les interrogations et inquiétudes de trois salariés sur quatre.*

*Les jeunes se demandent tout simplement : existera-t-il encore un système public de retraite dans vingt ans...*

R  
E  
T  
R  
A  
I  
T  
E

De mars à mai s'ouvre une nouvelle phase de discussions avec le gouvernement sur l'avenir de notre système de retraite. Il veut confirmer les orientations tracées en 2003 : allongement à 41 ans de la durée de cotisation et baisse du niveau des pensions. Il veut mettre en cause le dispositif de départ anticipé longues carrières.

Il prépare un nouveau projet de loi pour le mois de juin.

De son côté, le Medef fait monter les enchères en proposant de reculer le droit à la retraite à 62 ou 63 ans et de réduire la contribution des entreprises au financement des retraites.

*La Cgt estime que la meilleure façon d'aborder de telles échéances est d'exprimer dès à présent les revendications de tous, actifs et retraités.*

## Garantir le niveau des retraites

La Cgt propose de garantir à chacun un niveau futur de pension au moins égal à 75 % de son salaire avec un

minimum global de retraite qui ne soit pas en-dessous du Smic.

Or, les réformes engagées depuis 1993 n'ont cessé de faire baisser, dans le temps, le niveau des retraites. Ainsi, la pension du régime général ne représente plus que 43 % du salaire, lors du départ à la retraite. Les retraites complémentaires Agirc et Arreo ont baissé de 20 % en dix ans. Le niveau de pension des retraités recule par rapport aux salaires des actifs.

## Assurer le droit à la retraite à partir de 60 ans

*Le droit à retraite à 60 ans à taux plein doit être accessible à tous. Il doit garantir le choix effectif du salarié de cesser son activité. C'est pourquoi le droit au travail doit aussi être assuré.*

Par contre, la Cgt est opposée à l'allongement projeté de la durée de cotisation à 41, puis 42 ans. Elle propose que la durée exigée pour obtenir le plein des droits à retraite prenne en compte les périodes de stages, d'études et de premières recherches d'emploi.

La double peine que constitue le système de décote (une pénalité est appliquée si le salarié n'a pas atteint le nombre d'annuités exigé) généralisé à tous les régimes est totalement injuste puisque dans le calcul de la pension de retraite intervient déjà la durée de cotisations.

Manifestation à Marseille - 14h30 Porte d'Aix



# EDUCATION NATIONALE

## TOUT N'EST PAS PERMIS !

### Suppressions de postes, recours aux heures supplémentaires imposées

- Suppression de 900 postes aux concours 2008 dans le premier de degré, 580 emplois créés pour 17 000 élèves supplémentaires.
- 11 000 postes supprimés dans le second degré, moins 15% de places aux concours, 1 concours interne fermé sur 4.
- La raréfaction durable des recrutements dans certains corps ou disciplines (en EPS, chez les COP, les CPE, les CAPET, CAPES documentation...) permet de mesurer le niveau de renoncement en matière de vie scolaire.
- Supprimer plusieurs milliers d'emplois dans l'Education nationale sous-tend aussi le licenciement de non-titulaires, contractuels, assistants d'éducation, emplois de vie scolaire

### Carte scolaire

Sous prétexte que cette question devait être traitée avec les nouvelles équipes municipales, le ministère décide de reporter les opérations de carte scolaire (ouverture et fermeture de classes) préparant la rentrée 2008, après les élections des 9 et 16 mars.

**Au programme : fermetures de classes, des effectifs surchargés, une diminution du nombre de remplaçants, dispositif RASED lourdement menacé.**

### Inégalités scolaires

Loin de lutter contre elles, le gouvernement institutionnalise les inégalités scolaires. **On enterre le "collège unique"** et l'on ressuscite le "collège d'enseignement secondaire" (1963 !) à filières ouvertement reconnues !

**A cela s'ajoute le refus d'augmenter les salaires et l'allongement programmé de la durée de cotisation retraite.**

### Les orientations du Rapport Pochard sur la redéfinition du métier d'enseignant

Allongement du temps de travail, annualisation des services, alourdissement du service hebdomadaire, recours accru aux heures supplémentaires, bivalence, affectation des PLP en collège, modification de la nature des concours et des missions, rémunération et évolution de carrière au mérite, salaires bloqués, évaluation arbitraire, droit à mutation amputé, postes à profil, mise en concurrence des personnels...

### Réforme des Lycées

Depuis plusieurs mois, les personnels sont mobilisés contre les décisions de Darcos qui veut imposer à la rentrée 2009 la disparition des sections de BEP et la généralisation du Bac Pro en 3 ans. Cette politique, est une **refonte complète de l'ensemble des 3 voies du lycée.**

Le bouleversement qu'elle induit n'est pas guidé par des préoccupations pédagogiques mais par la "nécessité", pour le ministère, de trouver les moyens de **supprimer 80 000 emplois d'enseignants d'ici 4 ans.**

### Service minimum

Un accueil des enfants en cas de grève financé par les retenues sur les salaires des grévistes est possible dans les communes volontaires.

Le ministre serait bien inspiré de s'occuper les carences de l'Éducation nationale **en termes de non remplacement de maîtres.**

### Une école laïque et solidaire

Les déclarations récentes de Monsieur Sarkozy, mêlant ses convictions personnelles et sa fonction présidentielle, portent atteinte à la laïcité de la République, l'expulsion d'enfants scolarisés porte atteinte au principe de solidarité inscrit sur nos bâtiments, l'utilisation politicienne de l'histoire de France porte atteinte au devoir de mémoire,....



### Formation syndicale

**Mai 2008:** Stages Formation d'accueil et secrétaire de section

### Vie syndicale

**Du 19 au 23 mai 2008:** Congrès de l'UNSEN

### Actions

**Le 29/03/08:** Manifestation à Marseille porte d'Aix, 14h30



**Education nationale.** Le Sden 13 planche durant deux jours à Martigues.

## Les enseignants CGT en congrès

■ « 40 ans après mai 68, les attaques contre le monde du travail et les citoyens se bousculent : les franchises médicales, les retraites, la fusion Assedic-ANPE, celle des Impôts et du Trésor, la réforme de la carte judiciaire, la casse du code du travail » : l'état des lieux établi par Nadine Castellani, secrétaire départementale du Sden 13, dans son rapport introductif aux débats du congrès du syndicat CGT de l'Education nationale entamés, hier matin, à la Maison des syndicats de Martigues, ressemblait fort à un inventaire à la Prévert.

A cette longue liste s'ajoutent les problèmes spécifiques à l'enseignement. « L'Ecole n'échappe pas à la vague libérale, résume la responsable syndicale, avec près de 30 000 emplois supprimés depuis 2002 dans l'enseignement, au total 80 000 suppressions de postes sont prévues d'ici 2012. »

Les débats de cette première journée du congrès auxquels ont pris part une trentaine de sections syndicales ont balayé l'ensemble des problèmes auxquels sont confrontés les enseignants du premier et du second degré : l'arrivée du service minimum le 24 janvier, la remise en cause de l'accueil des enfants de 2 à 3 ans à la maternelle, la base élèves qui fait l'historique de l'élève et de ses difficultés scolaires, la réforme du Bac pro... Jusqu'à « l'intrusion du président de la République dans les programmes sans aucune démarche pédagogique », évoquée par Nadine Castellani.

### Rapport Pochard : « Un livre vert qui vire au noir »

Autre motif d'inquiétudes : le rapport Pochard sur l'évolution du métier d'enseignant. Si la commission chargée d'élaborer ce rapport a bien auditionné les

différents acteurs du monde éducatif, dont la Ferc-CGT (Fédération de la recherche et de la culture), le « livre vert » remis au ministre Xavier Darcos ne laisse pas d'inquiéter les membres du Sden 13. Lesquels voient se profiler « l'individualisation des carrières, les salaires au mérite qui marquent la fin de l'égalité de traitement, le renforcement du pouvoir des chefs d'établissement ».

Pour un des intervenants, l'ensemble de ces attaques nécessite de « bien articuler l'enjeu de la défense des services publics et des personnels, de montrer que les deux sont indissociables ». D'où la recherche de convergences « avec les autres acteurs de la communauté éducative : les syndicats lycéens et étudiants, les parents d'élèves » aussi évoquée par Nadine Castellani.

Les débats de la matinée ont également porté sur les stages de remise à niveau pour les élèves pendant les vacances. Proposés dans la précipitation en pleine année scolaire, ces stages seraient organisés tous les matins pendant les vacances, dès le mois d'avril, puis début juillet et durant la dernière semaine d'août. « Ce serait des stages par groupe de six, payés en heures supplémentaires défiscalisées », précisait Hélène, professeur des écoles. Une remédiation en français ou en maths pour des élèves de CM1 ou CM2 ayant une « difficulté bien précise ».

Les travaux du congrès se poursuivront, aujourd'hui, avec notamment la désignation de la délégation qui participera au congrès national de l'organisation en mai à Saint-Jean de Monts.



Pour plus d'information:  
 Site Ursden-CGT13:  
<http://cgteducaix.ouvaton.org/>  
[ursden.aixmille@wanadoo.fr](mailto:ursden.aixmille@wanadoo.fr)  
 tél : 04 91 62 74 30

Ce journal appartient à tous les adhérents

Envoyez des articles et des échos de votre établissement !

### Sommaire du journal N° 142

- Page 1 : Édito
- Page 2 & 3 : Déclaration au CESR du 28 février 2008
- Page 4 & 5 : Les élections professionnelles
- Page 6 : Manif pour les retraites
- Page 7 : Textes nationaux
- Page 8 : Congrès départemental des Bouches du Rhône à Martigues, Informations

Photos : Mathieu Do Duc, Joël Galliaïy